

*Extrait de: Bibliothèque physico-économique,
p 335
(anonyme)*



Date: 1782

*Conversion effectuée par J.Jumeau
pour le Musée virtuel du chauffage Ultimheat*

Foyer Économique

Un particulier de Paris a trouvé le moyen suivant, fort simple et peu dispendieux.

J'ai fait faire, dit-il, un plancher en tôle un peu forte, dans toute l'étendue de ma cheminée ; il est élevé d'environ sept à huit pouces au-dessus du carreau et appuyé sur trois barres de fer qui règnent dans la largeur de la cheminée. Un rebord s'élève dans les quatre côtés de la tôle pour soutenir les cendres. Le feu placé sur cette tôle la chauffe en peu de temps ; et la chaleur se trouvant concentrée dans cette espèce de four, se répand bientôt dans l'appartement : on y trouve d'ailleurs une grande commodité, soit pour se chauffer les pieds, soit pour tenir chauds des mets qui doivent attendre, etc. Ce plancher offre de plus l'avantage d'empêcher la fumée d'entrer dans l'appartement, et de pouvoir transporter promptement le feu d'une cheminée à une autre, sans-aucun embarras et sans produire la moindre malpropreté.